

# Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2023-EXP-036

## AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel AUVERGNE-RHONE-ALPES

Référence de la demande (N° ONAGRE) : 2023-00586-041-001

Dénomination du projet : Étude génomique des populations de *Dracocephalum austriacum*

Lieu des opérations : Département de l'Isère

Bénéficiaire : Faculté des sciences de l'université Palacky - République Tchèque

### MOTIVATION OU CONDITIONS

Dans le cadre d'un programme de recherche en vue d'étudier la génomique des populations de *Dracocephalum austriacum*, la faculté des sciences de l'université Palacky en République Tchèque sollicite une autorisation pour la récolte de matériel prélevé notamment en Isère sur les communes de Saint-Christophe-en-Oisans et Valjouffrey, entre les mois de mai 2023 et septembre 2024.

40 échantillons seront prélevés sur 2 sites différents, avec sur chacun des sites 4 à 6 branches latérales prélevées sur 20 pieds de la plante.

L'espèce est protégée au niveau national, classée dans la catégorie Quasi menacée (NT) de la liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine et dans la catégorie Vulnérable (VU) en Rhône-Alpes.

Ces prélèvements n'altéreront pas la vitalité des individus et ne sont pas de nature à remettre pas en cause la conservation de la population. A ce titre, le Conservatoire botanique national Alpin et le Parc national des Écrins (avis du 10/05/2023) ne se sont pas opposés à l'opération.

Le CSRPN émet un avis favorable compte tenu du bien-fondé de la demande, de la pertinence du protocole et de la qualification des membres de l'équipe projet. Le compte-rendu des prélèvements et les résultats de l'étude devra être adressé au Conservatoire botanique national Alpin et à la DREAL Aura.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

AVIS FAVORABLE  FAVORABLE SOUS CONDITIONS   
DÉFAVORABLE

FAIT LE 29/05/2023

SIGNATURE

L'expert délégué flore de la commission Alpes-Ain  
du CSRPN Auvergne Rhône-Alpes

